

Ce fonds est destiné aux investisseurs professionnels en Suisse ou aux investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur. La classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur [ubp.com](http://ubp.com), et figure également dans le dernier prospectus du fonds.

## UBP DISTRESSED OPPORTUNITY FUND I

UBP Distressed Opportunity Fund I permet de bénéficier d'une exposition à une large gamme de titres en difficulté ('distressed'), grâce à l'expertise de quatre partenaires spécialisés, chacun investissant dans des sociétés et des marchés spécifiques. La stratégie se concentre sur les titres de crédit 'corporate' 'stressed' ou 'distressed' européens et américains, ainsi que sur les CLO (collateralised loan obligations), et sur le marché de l'immobilier commercial européen.

### Points forts

- Une stratégie 'distressed' centrée sur des segments spécifiques du marché ayant souffert des effets de la pandémie de Covid-19
- Un fonds de comptes gérés, en coopération avec quatre partenaires, chacun étant spécialisé dans un segment de marché spécifique
- Les titres 'distressed' ont historiquement prouvé leur capacité à générer des performances solides et décorrélées, en particulier durant la phase de reprise qui survient après un ralentissement économique
- L'accès à un portefeuille multi-gérants, avec un seul niveau de commissions

### Thèse d'investissement

L'investissement dans les titres 'distressed' est une stratégie cyclique qui réserve typiquement ses meilleures opportunités après une crise économique. On assiste généralement à un élargissement des spreads, suivi d'une augmentation des défauts dans la plupart des secteurs, puis d'une reprise. Ce qui est intéressant dans le ralentissement de l'activité dû à la crise de Covid-19, c'est que l'on observe un impact disproportionné sur certains secteurs et segments de l'économie. Nous accordons ainsi une attention particulière aux sociétés ou aux actifs au sein de secteurs qui sont aujourd'hui en difficulté, mais qui devraient se redresser dès que la situation se sera normalisée. Cette stratégie peut générer des taux de rendement internes (IRR) très attrayants dans l'environnement actuel de taux d'intérêt bas, sans être trop dépendante de l'évolution des marchés.

### Caractéristiques du fonds

Le fonds propose une exposition à une large gamme de titres 'distressed', aux Etats-Unis et en Europe, au travers de quatre partenaires spécialisés, chacun investissant dans des classes d'actifs spécifiques sur ses marchés respectifs. Il s'agit notamment du crédit 'corporate' 'stressed' et 'distressed' européen et américain, ainsi que des titres CLO, ou encore de l'immobilier commercial en Europe, principalement dans le secteur hôtelier. Cette stratégie consiste essentiellement à acheter des titres de sociétés ou d'actifs en difficulté financière avec une décote significative par rapport à la valeur d'équilibre, l'objectif étant de les restructurer et de les redresser, avant de se désengager pour réaliser un profit intéressant. Le fonds est structuré en tant que fonds de comptes gérés, offrant l'accès à quatre stratégies sous un format de fonds unique, avec un seul niveau de commissions.

#### CIFC Asset Management

Crédit structuré: titres CLO américains

- Horizon d'investissement: 1-2 ans

#### Brigade Capital Management

Crédit 'corporate' 'stressed' et 'distressed' européen

- Horizon d'investissement: 2-3 ans

#### Beach Point Capital Management

Crédit 'corporate' 'stressed' et 'distressed' américain

- Horizon d'investissement: 2-3 ans

#### Pygmalion Capital Advisers

Biens immobiliers sur le marché européen: hôtels

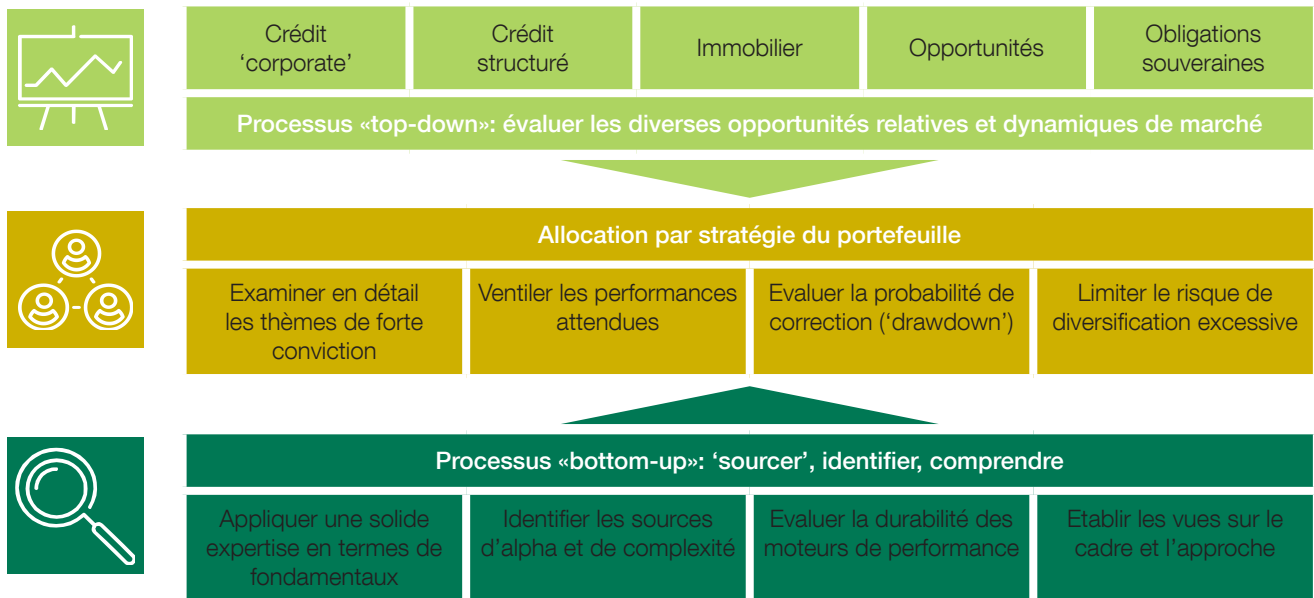
- Horizon d'investissement: 3-5 ans

Source: UBP

Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats futurs.

## Processus d'investissement

Une approche combinant une analyse «top-down» et un examen approfondi «bottom-up» des diverses classes d'actifs



### Paramètres d'investissement

- Horizon d'investissement de 5 ans
- La possibilité d'investir dans 4 stratégies différentes
- Un fonds typiquement composé de 90 à 110 positions au total
- Une exposition principalement centrée sur la dette 'corporate', le crédit structuré et l'immobilier
- Aucun levier au niveau du fonds

### Equipe d'investissement

- Un fonds géré par l'équipe d'investissement AIS de l'UBP
- 12 professionnels de l'investissement, dirigés par le CIO Kier Boley
- Gérants de portefeuille: Kier Boley et Susanna Wallis
- Une approche solide et rigoureuse en matière d'investissement et de gestion des risques

### Caractéristiques

Nom	UBP Distressed Opportunity Fund I Compartiment d'UBP Innocap Selection ICAV
Forme juridique du fonds	Fonds d'investissement alternatif de droit irlandais pour investisseurs qualifiés ('QIAIF')/AIF
Date de lancement	Le 2 février 2021
Devise	USD
Couverture de change	Aucune
Jour de valorisation	Trimestriel
Conditions pour la souscription	2 clôtures prévues: 2 février 2021 et 31 mars 2021
Conditions pour le rachat	Fonds fermé
Structure de commission	Commission de gestion: A (Standard): 1,7% I (Institutionnel): 1,5% Commission de performance: 20% de la performance par sous-gérant sujet à une performance minimum capitalisée de 8%/an (avec «full catch up»)

### Principaux risques

- Les principaux risques pour UBP Distressed Opportunity Fund I sont notamment les suivants:
  - Il s'agit d'un fonds fermé sans aucun droit de rachat jusqu'à l'expiration du fonds, à moins que les administrateurs ('directors') n'en décident autrement. De plus, un marché secondaire n'est pas prévu.
  - Les titres traités au sein du portefeuille, qui se composent principalement d'obligations, présentent des risques spécifiques. Les titres incluent des prêts garantis, des convertibles, et des investissements mezzanine. La plupart de ces titres sont sous-évalués et ont des risques de défaut.
- Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

Echéance	5 ans à partir de la clôture initiale, avec deux extensions possibles de 1 an
Souscription minimale	A: Equivalent EUR 100'000 I: USD 5 millions
Pays où la distribution est autorisée	Investisseurs professionnels: AT, BE, DE, DK, ES, FR, IE, IT, LU, NL, SE, UK Investisseurs qualifiés: CH 'Accredited investors': SG
ISIN	I USD: IE00BMYP3C78 A USD: IE00BMYP3D85
Gestionnaire d'investissement et distributeur	Union Bancaire Privée, UBP SA
Dépositaire	The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch
Administrateur	BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company

## Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et doit être utilisé uniquement par ses destinataires. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Ce document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels en Suisse ou de clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «Investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur ce dernier. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans un pays ou territoire où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de le transmettre. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. De plus, l'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne constitue pas un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne remplace pas un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le traitement fiscal de tout investissement dans un fonds dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être sujet à des modifications. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Le représentant suisse est 1741 Fund Solutions AG, Burggraben 16, 9000 Saint-Gall, Suisse. L'agent payeur suisse est Telco AG, Bahnhofstrasse 4, 6430 Schwyz, Suisse. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse, ainsi qu'auprès du représentant suisse. Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont ceux considérés comme ne poursuivant pas une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a pour objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents au(x) produit(s) financier(s) concerné(s) ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires («Investment Managers») peuvent prendre en considération certains risques de durabilité comme présenté plus en détail dans le prospectus du/des fonds. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont ceux qui peuvent être sujets à des risques de durabilité au sens du Règlement SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. De plus, et sauf mention contraire, tous les fonds appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

### Prospectus Informations clés pour l'investisseur

Une copie de la version anglaise du prospectus du Fonds est disponible sur [www.ubp.com](http://www.ubp.com) et peut également être obtenue auprès de l'Administrateur ou du gérant du Fonds.

### Résumé des droits de l'investisseur

Un résumé des droits de l'investisseur associés à un investissement dans le Fonds est disponible en anglais auprès du gérant du Fonds, à l'adresse suivante: [www.innocapglobal.com](http://www.innocapglobal.com).

### Résiliation des dispositions commerciales

Il peut être décidé à tout moment de résilier les dispositions prises pour la commercialisation du Fonds dans tout Etat membre de l'EEE dans lequel il est actuellement commercialisé. Le cas échéant, les Actionnaires de l'Etat membre de l'EEE concerné seront informés de cette décision et auront la possibilité de demander le rachat de leurs parts dans ce Fonds sans frais ni déductions pendant au moins 30 jours ouvrables à compter de la date de cette notification.

### Le présent document est disponible dans les pays suivants:

**Suisse:** Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA), [ubp@ubp.com](mailto:ubp@ubp.com), [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

**Royaume-Uni:** L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

**France:** La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041. Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS I 116, avenue des Champs-Élysées I 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 Fax +33 1 44 50 16 19 [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com)

**Hong Kong:** UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

**Singapour:** Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

**MSCI:** Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables des erreurs ou omissions que ce dernier pourrait contenir en lien avec les informations fournies. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, les Parties ESG ne sont pas responsables des dommages directs, indirects, particuliers, à caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si celles-ci ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

### Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | [ubp@ubp.com](mailto:ubp@ubp.com) | [www.ubp.com](http://www.ubp.com)